



• Bio en Grand Est •



CATALOGUE DES FORMATIONS

1^{ER} SEMESTRE 2022



Date de mise à jour : 17 janv.2022



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

QUI SOMMES-NOUS ?

Le réseau Bio en Grand Est :

- **DÉVELOPPE** la production agricole biologique pour des fermes viables, vivables et durables
- **ACCOMPAGNE** la structuration de filières équitables
- **FACILITE** l'accès pour tous aux produits bio régionaux
- **DIFFUSE** les pratiques et les savoir-faire des agriculteurs bio
- Fait **ÉMERGER** et accompagner les projets territoriaux

Seul réseau professionnel spécialisé en agriculture biologique, il regroupe les 9 groupements territoriaux du Grand Est. Bio en Grand Est est membre de la FNAB, Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique des régions de France.



NOS VALEURS

1

POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Promouvoir une approche systémique des fermes et une agriculture globale dans laquelle l'Humain et l'Animal vivent en harmonie avec la Nature.

2

POUR UNE ÉCONOMIE ÉQUITABLE DANS LES TERRITOIRES

Construire des filières innovantes, territorialisées, durables et équitables entre l'ensemble des opérateurs.

3

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS HUMAINE ET PLUS JUSTE

Agir pour l'égalité entre les personnes et entre les territoires et veiller à une rémunération juste et transparente de tous les acteurs de la filière et à l'accès pour tous à des produits bio et locaux.

6 RAISONS D'ADHÉRER :

- Être représenté dans les instances départementales, régionales et nationales
- Être accompagné dans votre projet de conversion, d'installation ou de transmission
- Être conseillé techniquement
- Développer les circuits de vente bio locaux
- Échanger avec les acteurs de la bio
- Rejoindre le mouvement bio, défendre ses valeurs et contribuer à l'agriculture de demain

POUR ADHÉRER,
rejoignez votre groupement
départemental le plus proche
de chez vous !

www.biograndest.org
➤ Adhérer

BIO EN GRAND EST, ORGANISME DE FORMATION CERTIFIÉ !

POURQUOI ?

Nous avons souhaité inscrire notre organisme dans une démarche constante de progrès, démarche qui vise à assurer la qualité de nos formations pour que les agriculteurs puissent en retirer un réel bénéfice dans leurs pratiques professionnelles.



NOS CERTIFICATIONS POUR NOTRE ACTIVITÉ DE FORMATION

- QUALIOPI, en conformité avec le Référentiel National Qualité en vigueur
- QUALICERT, pour aller encore plus loin dans la recherche de qualité du service, conformément au référentiel « Des engagements certifiés pour la formation des actifs agricoles – RE/VIV/04 ».

NOS ENGAGEMENTS CONCRETS POUR LES AGRICULTEURS

- l'analyse des besoins des agriculteurs et la construction d'une offre adaptée,
- la qualité des formations assurées par des intervenants experts, compétents et pédagogues,
- l'accompagnement du stagiaire avant, pendant et après la formation,
- l'évaluation et l'amélioration constante des pratiques.

9/10

EN NOTE GLOBALE DE
SATISFACTION DE NOS
FORMATIONS*

62

FORMATIONS
ORGANISÉES
EN 2020

560

STAGIAIRES
ÉLIGIBLES VIVEA
ONT SUIVI NOS
FORMATIONS*

9

STAGIAIRES EN
MOYENNE PAR
FORMATION*

*données en cours de consolidation lors
de l'édition de ce catalogue

DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS PAR THÉMATIQUE

PASSER EN BIO P. 7

COMMERCIALISATION P. 8

PRODUCTIONS VÉGÉTALES P. 9

PRODUCTIONS ANIMALES P. 15

BIODIVERSITÉ/CLIMAT P. 19

GESTION DE LA FERME P. 24

DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS PAR TERRITOIRE

ALSACE

Tailler des arbres fruitiers en arboriculture bio	p.8
Perfectionnement en viticulture biodynamique	p.10
Initiation à la viticulture biodynamique	p.11
Biodiversité fonctionnelle en arboriculture	p.20
Grandes cultures bio : réduire son empreinte carbone et adapter sa ferme au changement climatique	p.23
Posture d'employeur au sein d'un collectif	p.24
Gain de temps en maraîchage	p.26

LORRAINE

Désherbage mécanique et gestion des adventices en grandes cultures bio	p.12
Diversification : fleurs à couper, fleurs comestibles, fleurs en pots	p.13
La conservation des légumes	p.14
Cellules du lait : passer de la gestion à la maîtrise	p.15
Faire naître, élever, sélectionner ses propres volailles en AB	p.16
Approche globale du parasitisme en élevage ovin et caprin AB	p.17
Des arbres fourragers pour renforcer l'autonomie alimentaire en élevages bio	p.18
Biodiversité et protection des cultures maraîchères	p.20
Élevages bovins : réduire son empreinte carbone et adapter sa ferme au changement climatique	p.22
Gestion de la charge mentale en maraîchage	p.25

CHAMPAGNE-ARDENNE

Initiation à l'agriculture biologique en grandes cultures	p.7
Désherbage mécanique et gestion des adventices en grandes cultures bio	p.12
Gérer une ferme en grandes cultures bio : assolement, moisson, triage, stickage et commercialisation	p.13
Réfléchir son atelier plants et mise en place d'un atelier de fraise bio	p.14
Initiation à l'homéopathie en élevages bio	p.15
Gérer le parasitisme de mes prairies pour limiter l'infestation de mon troupeau	p.18
Des arbres fourragers pour renforcer l'autonomie alimentaire en élevages bio	p.18
Monter mon projet agroforestier : les points clés	p.19
Planter des haies sur ma ferme : pour qui, pourquoi, comment ?	p.21
Gestion de l'embauche en maraîchage	p.25

VOYAGE D'ÉTUDE

Se diversifier en maraîchage bio : atelier petits fruits, fruits en cueillette libre, courges, poules pondeuses, verger maraîcher et herbes aromatiques	p.10
---	------

INITIATION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN GRANDES CULTURES

- Disposer des informations nécessaires pour évaluer la faisabilité d'un passage en bio.
- Identifier les changements à apporter sur son exploitation.
- Mesurer au mieux les impacts technico-économiques d'un tel projet en grandes cultures.

Date(s) : printemps 2022

Durée : 2 jours

Lieux : Marne

Prérequis : aucun

Le programme de la formation : Comprendre les bases et les démarches pour le passage en AB. Identifier les changements à apporter sur son exploitation bio. Approche technique des grandes cultures bio pour anticiper au mieux sa conversion. Anticiper les impacts économiques du passage en AB.

Intervenant(s) : Marianne NAMUR, Bio en Grand Est et Arthur ADAMCZYK, Chambre d'agriculture de la Marne

Responsable de la formation : Marianne NAMUR : marianne.namur@biograndest.org / 07 77 31 03 85

Les tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	532 €	798 €

COMMERCIALISATION : LÉGUMES À LA DEMANDE, QUELLE ORGANISATION POUR ÊTRE EFFICACE ?

- Mettre en place une commercialisation de légumes à la demande.
- Améliorer son organisation pour commercialiser des légumes à la demande.

Date(s) : Lundi 21 et mardi 22 février 2022

Lieux : Alsace

Prérequis : Aucun

Intervenant(s) : Charles SOUILLLOT, consultant spécialisé dans le domaine des cultures maraîchères et des productions végétales

Responsable de la formation :

Nicolas HERBETH : nicolas.herbeth@biograndest.org / 06 95 90 83 50

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	€	€

TAILLER SES ARBRES FRUITIERS EN ARBORICULTURE BIO

- Comprendre les objectifs des différentes tailles en bio, en fonction des types d'arbres et des objectifs de production sur sa propre ferme.
- Maîtriser la taille des arbres fruitiers.

Date(s) : à définir

Durée : 1 jour ou 2 (en construction)

Lieux : Lorraine

Prérequis : Aucun

Le programme de la formation :

Les caractéristiques de l'arbre fruitier : porte-greffe, variété, spécificités en bio.

Le choix de la forme ou mode de conduite : quelques formes standards.

Les lois de circulation de la sève et de croissance de l'arbre.

Quelques principes généraux sur la taille et son incidence sur l'arbre : la période de taille ; la taille de formation : quand ? Combien de temps ? ; la taille d'entretien de la fructification ; la taille d'équilibre et de maintien du gabarit ; la taille sanitaire ; la taille de restauration : reprise de vieux vergers.

Moyens pédagogiques : Exposés théoriques et pratiques, mise en situation sur une parcelle bio et démonstration de taille

Intervenant(s) : Patrick LUKAS

Responsable de la formation :

Yoan MICHAUD : yoan.michaud@biograndest.org / 07 82 92 88 54

Cette formation est en cours de construction lors de la mise en page de ce catalogue, n'hésitez pas à contacter le responsable pour en savoir plus.

SE DIVERSIFIER EN MARAICHAGE BIO : ATELIER PETITS FRUITS, FRUITS EN CUEILLETTE LIBRE, COURGES, POULES PONDEUSES, VERGER MARAICHER ET HERBES AROMATIQUES

- Identifier les facteurs importants à prendre en compte lors de l'introduction d'un nouvel atelier en agriculture biologique.

Date(s) : Lundi 7 et mardi 8 février 2022

Durée : 2 jours

Lieux : Ile de France

Prérequis : Aucun

Moyens pédagogiques : Etude de cas sur 4 fermes et partages d'expérience

Intervenant(s) : 4 maraichers et maraîchères bio du GAB d'Ile de France

Responsable de la formation :

Sophie BOMEL : sophie.bomel@biograndest.org / 06 12 59 22 31

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	406 €	609 €

PERFECTIONNEMENT EN VITICULTURE BIODYNAMIQUE

- Approfondir les pratiques en biodynamie pour les appliquer sur son domaine.

Date(s) : Mercredi 9 février 2022

Durée : 1 jour

Lieux : Alsace

Prérequis : être certifié en Biodynamie sur son domaine.

Le programme de la formation : Le programme sera adapté aux besoins formulés par les stagiaires au fur et à mesure de la formation, l'objectif étant d'échanger sur les pratiques de chacun : points bloquants, succès...

Moyens pédagogiques : Présentations en salle et démonstrations sur le domaine

Intervenant(s) :

Vincent MASSON, Biodynamie Service

Responsable de la formation :

Lucie PIERRE : lucie.pierre@biograndest.org / 06 41 56 94 56

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	203 €	304,50 €

INITIATION À LA VITICULTURE BIODYNAMIQUE

- Acquérir les bases de la biodynamie et connaître les préparats biodynamiques pour savoir les appliquer.

Date(s) : Jeudi 10 et vendredi 11 février 2022

Durée : 2 jours

Lieux : Alsace

Prérequis : aucun

Le programme de la formation : Connaître les fondements : Rudolh Steiner, l'origine du «Cours aux agriculteurs» / Les forces de vie dans la nature et l'agriculture : liens entre le sol, la plante et l'animal.

Comment comprendre la plante et le ciel. Les préparations biodynamiques

- Renouveler l'idée du terroir en élargissant son lien au cosmos.

- Le rôle de l'argile et de la silice.

- La fumure et les soins de la plante : biodynamie et homéopathie, le principe de dynamisation des substances, les plantes médicinales et leurs usages.

- Les préparations biodynamique à pulvériser (bouse de corne, et silice de corne) Le compostage et son utilisation en biodynamie

- Le compostage : les préparations biodynamique du compost, résultats quantitatifs et qualitatifs.

- Les rythmes du cosmos influencent-ils le comportement du sol et des plantes ?

- ...

Moyens pédagogiques : Présentations en salle et démonstrations sur le domaine

Intervenant(s) :

Vincent MASSON, Biodynamie Service

Responsable de la formation :

Lucie PIERRE : lucie.pierre@biograndest.org / 06 41 56 94 56

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	406 €	609 €

DÉSHERBAGE MÉCANIQUE ET GESTION DES ADVENTICES EN GRANDES CULTURES BIO

- Maitriser la gestion préventive et curative des adventices en grandes cultures
- Maîtriser les différents outils de désherbage mécanique, leurs réglages et les différences entre les marques
- Connaître les préalables à l'introduction du désherbage mécanique
- Savoir élaborer une stratégie d'investissement et d'intervention



Date(s) : à définir (2 sessions)
Durée : 7h en présentiel et 4h en distanciel
Lieux : une session dans l'Aube et une session en Meuse
Prérequis : Aucun

Le programme de la formation :
 Grand principes de la gestion préventive des adventices en grandes cultures bio : évolution des flores, taux annuel de décroissance, travail du sol (profondeur et types de travaux), principes du faux semis... Connaitre, évaluer et éviter les facteurs de risque inhérents à la technique mécanique. Découvrir les différents matériels de désherbage mécanique, leurs caractéristiques, les réglages, les stades d'interventions et leurs avantages et limites (exemple de la culture du maïs).
 Présentation des points de réglage du matériel (ouverture à d'autres cultures). Présentation d'exemples d'itinéraires techniques sur maïs, tournesol, soja, céréales, betterave, féverole et colza... Critères de choix et élaboration d'une stratégie d'investissement et d'intervention. Comprendre et savoir utiliser l'outil d'aide à la décision Opti'Mat pour raisonner ses investissements.

Moyens pédagogiques : Présentations en salle, retours d'expériences, présentation de matériel et démonstration (si possible), vidéos et documents en ligne
Intervenant(s) : David ROY, coordinateur Pôle Ressources Techniques d'Agrobio35

Responsable de la formation :
 Brieuc CORNET – brieuc.cornet@biograndest.org – 06 88 28 37 68

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	471 €	706 €

GÉRER UNE FERME EN GRANDE CULTURE EN BIO : ASSOLEMENT, MOISSON, TRIAGE, STOCKAGE ET COMMERCIALISATION

- Être capable de produire, de récolter, de stocker et de commercialiser des céréales bio afin d’en tirer un bénéfice économique et d’optimiser la gestion de son exploitation bio

Date(s) : à définir

Durée : 3 jours

Lieux : Marne - Aube

Prérequis : Aucun

Le programme de la formation :

Les règles agronomiques de la rotation en bio et les pratiques « spécifiques » bio (associations de cultures...).

Les marchés pour les grandes cultures en conversion et en bio.

Comment construire un assolement pluriannuel ?

La qualité des lots bruts de céréales en bio : enjeux commun collecteur/agriculteur et intérêts économiques d’une récolte de qualité

La moissonneuse batteuse : les organes de base et complexes , caractéristiques des espèces et réglages les mieux adaptés en bio, atouts et contraintes des divers modèles de machines

Gestion du grain à la récolte

Qualité des lots par rapport aux besoins de l’aval et impact du tri sur la commercialisation ;

Stockage : durée, méthodes de conservation du grain sans traitement, différents types de stockage et de triage, quels investissements ?

Analyse des lots, collecte et destinations finales

Moyens pédagogiques : Exposés théoriques et pratiques, atelier participatif, étude de cas, démonstration de réglage sur du matériel, visite d’installation de triage et de stockage

Intervenant(s) : Aurélie PARANT–SONGY, Bio en Grand Est, Nicolas THIBAUD, ingénieur agricole, spécialiste en machinisme et expert récolte, Marc POTTIER, Conseiller grandes cultures de PROBIOLOR

Responsable de la formation : Brieuc CORNET – brieuc.cornet@biograndest.org – 06 88 28 37 68

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	798 €	1197 €

DIVERSIFICATION : FLEURS À COUPER, FLEURS COMESTIBLES, FLEURS EN POTS

- Être en mesure de développer une nouvelle activité sur sa ferme maraîchère

Date(s) : Hiver 21-22

Durée : 15 h

Lieux : Eulmont (54)

Prérequis : Aucun

Responsable de la formation : Nicolas HERBETH : nicolas.herbeth@biograndest.org / 06 95 90 83 50

Cette formation est en cours de construction lors de la mise en page de ce catalogue, n’hésitez pas à contacter la responsable pour en savoir plus.

LA CONSERVATION DES LÉGUMES

- Connaître les règles pour la bonne conservation des légumes pour le mettre en œuvre sur sa ferme

Date(s) : Lundi 7 et mardi 8 mars

Durée : 2 jours

Lieux : Nord Moselle

Pré-requis : aucun

Intervenant(s) : Charles SOUILLLOT, consultant spécialisé dans le domaine des cultures maraîchères et des productions végétales

Responsable de la formation :

Nicolas HERBETH : nicolas.herbeth@biograndest.org / 06 95 90 83 50

Cette formation est en cours de construction lors de la mise en page de ce catalogue, n'hésitez pas à contacter le responsable pour en savoir plus.

RÉFLÉCHIR SON ATELIER PLANTS ET MISE EN PLACE D'UN ATELIER FRAISE BIO

- Etre capable de mettre en place un atelier de plants sur sa ferme.
- Etre en mesure de mettre en place un atelier fraise bio sur sa ferme.

Date(s) : Lundi 14 et mardi 15 mars 2022

Durée : 2 jours

Lieux : Haute-Marne

Prérequis : Aucun

Moyens pédagogiques : Présentations en salle, visite d'une exploitation et témoignage d'un agriculteur bio

Intervenant(s) : Charles SOUILLLOT, consultant spécialisé dans le domaine des cultures maraîchères et des productions végétales

Responsable de la formation : Sophie BOMEL : sophie.bomel@biograndest.org / 06 12 59 22 31

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	370 €	555 €

INITIATION A L'HOMÉOPATHIE EN ÉLEVAGES BIO

- Connaître les principes généraux de l'homéopathie, son utilité, ses limites.
- Savoir observer ses animaux avec précision, pratique nécessaire à toute recherche de remèdes.
- Être en mesure d'utiliser des remèdes dans des situations précises et à apprécier l'évolution des résultats.

Date(s) : Mercredi 2 et Jeudi 3 février 2022

Durée : 2 jours

Lieux : Aube

Prérequis : Aucun

Le programme de la formation : Historique de l'homéopathie et bases : loi de similitude, dilutions, dynamisation, vitalisme, pathogénésies, notions de santé et maladie, totalité et individualisation. Construire une collection de remèdes de base pour répondre aux situations fréquentes en élevage afin de démarrer l'expérience pratique de l'homéopathie. Distinguer les caractéristiques du malade à travers l'observation précise des symptômes. Apprendre à valoriser les signes les plus significatifs. Apprendre le remède homéopathique : exemple de la belladone. Comprendre l'outil : présentation de la structure des matières médicales et des répertoires. Exercices démonstratifs en groupe issus d'exemples vécus et des expériences de chacun.

Moyens pédagogiques : Présentation en salle

Intervenant(s) : Paul POLIS, vétérinaire homéopathe au GIE Zone Verte

Responsable de la formation : Pauline BOGE : pauline.boge@biograndest.org / 06 66 64 49 10

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	406 €	609 €

CELLULES DU LAIT: PASSER DE LA GESTION À LA MAÎTRISE

- Prévenir la contamination du lait et intervenir en cas d'augmentation du taux de cellules dans le lait.

Date(s) : Vendredi 25 et lundi 28 février 2022

Durée : 2 jours

Lieux : Vosges

Prérequis : Aucun

Le programme de la formation : Les cellules : diversité et signification.

Phases physiologiques de la vie d'une vache laitière et facteurs déstabilisants. Régime alimentaire sécurisé pour toutes les phases de la production.

Efficacité hépatique. Facteurs de risques à la traite.

Soins adaptés. Suites de mammites. Moyens thérapeutiques (ostéo, acupuncture, homéopathie, aromathérapie...)

Moyens pédagogiques : Conférence gesticulée et schémas commentés réalisés en direct

Intervenant(s) : Hubert HIRON

Responsable de la formation : Maelle DROUAILLET : maelle.drouaillet@biograndest.org / 06 18 18 94 93

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	350 €	450 €

FAIRE NAÎTRE, ÉLEVER, SÉLECTIONNER LIBREMENT
SES PROPRES VOLAILLES EN AB

- Savoir choisir et sélectionner ses reproducteurs.
- Savoir accouper et élever ses poussins pour disposer d’un cheptel résistant et bien adapté à son propre élevage en AB.

Date(s) : Lundi 21 février et mardi 22 février 2022

Durée : 2 jours

Lieux : Vroncourt (54)

Prérequis : Aucun

Le programme de la formation : Etat des lieux de la génétique et de l’offre en volaille sur le marché industriel / Les races ou souches reproductibles, leurs caractéristiques et contraintes d’élevage/ Souches industrielles potentiellement utilisables, Rusticité, adaptabilité / Le contexte d’utilisation : types de productions (OEufs, Chair, Repro, Poussins, Débouchés) et taille de l’atelier et objectifs de production
Observations sur l’élevage témoin/ Logement des animaux, aspect du bâtiment, éclairage artificiel, parcours.... / Observations d’actions et de gestes particuliers L’alimentation des volailles reproductrices en AB
Croissance des volailles /préparation des futures pondeuses/ Comparaison technico-morphologique de différentes races et souches/ La prédation : principaux prédateurs, moyens de s’en défendre Conduite et maîtrise de la couvaison/ Approche santé des reproducteurs et reproductrices/ Valorisation des produits

Moyens pédagogiques : Tour de table des attentes et des besoins des stagiaires

Questionnaires d’auto-évaluation

Présentation d’un diaporama illustré et commenté

Échanges et discussion avec l’intervenant

Visite d’un élevage reproducteur de volailles avec conduite en AB

Intervenant(s) : Julia SICARD, Bio en Grand Est

Raoul JACQUIN, paysan actif pour l’autonomie en élevage, membre du GIE Zone Verte

Responsable de la formation :

SICARD Julia : julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	406 €	609 €

APPROCHE GLOBALE DU PARASITISME EN ÉLEVAGE OVIN ET CAPRIN AB

- Mieux connaître la dynamique globale du parasitisme de son élevage.
- Connaître les notions essentielles en parasitologie (cycles, facteurs de risque).
- Apprendre à combiner outils de prévention et de gestion du risque, pour limiter l'usage des traitements chimiques.
- Apprendre à évaluer la situation parasitaire de son élevage.

Date(s) : Lundi 14 et mardi 15 mars 2022

Durée : 2 jours

Lieux : Lorraine (à définir)

Prérequis : Aucun

Le programme de la formation : Les principaux parasites des ovins et des caprins, leurs cycles biologiques et leurs particularités ; les signes de leur présence sur le troupeau

La notion d'équilibre hôte / parasite

Les principaux moyens diagnostiques (analyses coproscopiques, autopsies, signes observables sur les animaux...) Retour sur les traitements chimiques et l'impact de leur utilisation / Présentation des méthodes de gestion : gestion des prairies, des animaux jeunes, sélection, immunité, vermifuges naturels, traitements ciblés, pâturage alterné... / L'autopsie en détail : principe, réalisation, interprétation En élevage : travail collectif sur l'évaluation et la gestion du risque. Observation des animaux, du calendrier de pâturage, des traitements administrés / Travaux pratiques si bête morte récente en élevage : autopsier un animal et l'examiner pour mise en Réflexion collective sur les problématiques des éleveurs présents sur les pratiques de chacun en matière de gestion globale du parasitisme

Moyens pédagogiques : Tour de table début et fin de formation des stagiaires

Support power point ; schémas, photos et résultats coproscopiques. Visite d'élevage AB et travaux pratiques si possibilité : autopsie d'un animal et mise en évidence des parasites. Réflexion collectif

Intervenant(s) :

Julia SICARD, Bio en Grand Est

Lucile BROCHOT, vétérinaire, phyto et aromathérapeute, Membre du GIE Zone Verte

Responsable de la formation :

Julia SICARD : julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	406 €	609 €

GÉRER LE PARASITISME DE MES PRAIRIES POUR LIMITER L'INFESTATION DE MON TROUPEAU

- Comprendre le mode d'infestation des troupeaux en fonction de l'environnement et des prairies paturées.
- Apréhender ses prairies en fonction du stade de développement des parasites

Date(s) : Dates à définir : printemps 2022

Durée : 1 jour

Lieux : Haute-Marne

Prérequis : aucun

Moyens pédagogiques : Présentations en salle, visite de parcelles et troupeau bio

Intervenant(s) :

Benoit VENIER, référent parasitisme et diagnostic pature GDS 52

Responsable de la formation :

Maëlle DROUAILLET, Bio en Grand Est : maelle.drouaillet@biograndest.org / 06 18 18 94 93

Cette formation est en cours de construction lors de la mise en page de ce catalogue, n'hésitez pas à contacter le responsable pour en savoir plus.

DES ARBRES FOURRAGERS POUR RENFORCER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN ÉLEVAGES BIO

- Appréhender comment les feuilles d'arbres peuvent constituer dès maintenant une ressources fourragères pour les élevages bio.
- Identifier les évolutions techniques et agronomiques qui peuvent être envisagées pour pérenniser cette ressource.

Date(s) : Dates à définir : automne 2022

Durée : 1 jour

Lieux :

Une session en Haute-Marne

Une session en Lorraine

Prérequis : aucun

Moyens pédagogiques : Présentations en salle, visite d'une exploitation bio et goûter du troupeau à partir de coupes d'arbres fourragers

Intervenant(s) :

Jérôme GOUST, ancien agriculteur bio, écologiste et journaliste, auteur du livre « Arbres fourragers » aux éditions de Terran.

Responsable de la formation :

Haute-Marne : Maëlle DROUAILLET, Bio en Grand Est : maelle.drouaillet@biograndest.org / 06 18 18 94 93

Lorraine : Julia SICARD, Bio en Grand Est : julia.sicard@biograndest.org / 06 52 69 13 89

Cette formation est en cours de construction lors de la mise en page de ce catalogue, n'hésitez pas à contacter le responsable pour en savoir plus.

MONTER MON PROJET AGROFORESTIER : LES POINTS CLÉS

- Découvrir l'agroforesterie et établir des liens entre la performance de l'arbre et celle de la production agricole au travers des différentes composantes d'une approche globale : économique, environnementale, sociale et sociétale, réglementaire.
- Être capable de réfléchir et de concevoir son projet agroforestier avec les différentes étapes nécessaires dont le suivi.
- Identifier les conditions de réussite et les contraintes de la mise en oeuvre d'un projet.

Date(s) : Mardi 8 mars 2022

Durée : 1 jour

Lieux : Marne

Prérequis : aucun

Le programme de la formation :

Comprendre l'agroforesterie : Principes de l'agroforesterie, intérêts de l'arbre en agriculture

Les étapes-clés pour réfléchir et concevoir mon projet agroforestier : Réaliser l'état des lieux initial, caractériser mes aménagements agroforestiers et choisir mes fournitures (plants, protections, paillages)

Concrétiser mon projet agroforestier : planter sans se planter, mettre en place mon projet point par point, combien cela me coûte ? quels financements ?

Gérer mon projet agroforestier : Gestion des lignes de plantation et suivi et entretien des arbres et arbustes

Aspects réglementaires : Agroforesterie et PAC, statut de fermage.

Moyens pédagogiques : Présentation en salle le matin et sur parcelle l'après-midi

Intervenant(s) : Dempsey PRINCET, Sylva Terra

Responsable de la formation :

Pauline BOGE : pauline.boge@biograndest.org / 06 66 64 49 10

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	203 €	304 € 50

BIODIVERSITÉ ET PROTECTION DES CULTURES MARAÎCHÈRES

- Connaître l'entomofaune auxiliaire présente dans ses parcelles et savoir comment les favoriser

Complet

Date(s) : Jeudi 21 et vendredi 22 mars 2022

Durée : 2 jours

Lieux : Moselle

Prérequis : aucun

Moyens pédagogiques : Présentation en salle et sur parcelle

Intervenant(s) : Charles SOUILLLOT, consultant spécialisé dans le domaine des cultures maraîchères et des productions végétales

Responsable de la formation :

Nicolas HERBETH : nicolas.herbeth@biograndest.org / 06 95 90 83 50

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	€	€

BIODIVERSITÉ FONCTIONNELLE EN ARBORICULTURE

- Connaître l'entomofaune auxiliaire présente dans ses parcelles et savoir comment les favoriser.

Date(s) : Mercredi 1er juin 2022 + 1 jour en décembre

Durée : 2 jours

Lieux : Strasbourg (67)

Prérequis : aucun

Le programme de la formation : Présentation des différentes familles d'auxiliaires, leur biologie, leurs rôles. Identification de certains groupes (carabes, syrphes, chrysopes, coccinelles et autres)

Utilisation de la clé simplifiée d'auximore. Notions de bio-écologie des auxiliaires : quels sont leurs besoins (sites d'alimentation, ...). Aménagement du paysage favorable aux auxiliaires : haies, bandes fleuries (quelles plantes ?), engrais verts, couverts associés. Terrain observations des auxiliaires dans les vergers et dans les abords. Prévision des aménagements dans chaque exploitation agricole à l'issue de cette 1re journée

Moyens pédagogiques : Présentation en salle et sur parcelle

Intervenant(s) : Johanna VILLENAVE-CHASSET

Responsable de la formation :

Camille FONTENY : camille.fonteny@biograndest.org / 06 43 10 02 84

Cette formation est en cours de construction lors de la mise en page de ce catalogue, n'hésitez pas à contacter le responsable pour en savoir plus.

IMPLANTER DES HAIES SUR MA FERME – POUR QUI, POURQUOI, COMMENT ?

- Comprendre l'intérêt d'implanter des haies sur sa ferme, des essences, de biodiversité et de la localisation de l'implantation de la haie.

Date(s) : automne 2022

Durée : 1 jour

Lieux : à définir en Haute Marne

Prérequis : aucun

Moyens pédagogiques : Présentation en salle et visite de parcelles et d'aménagements

Intervenant(s) : Aurélien DESCHATRES, LPO

Responsable de la formation :

Maëlle DROUAILLET : maelle.drouaillet@biograndest.org / 07 18 18 94 93

Cette formation est en cours de construction lors de la mise en page de ce catalogue, n'hésitez pas à contacter le responsable pour en savoir plus.



ELEVAGE BONVIN BIO : RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE ET ADAPTER SA FERME AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Appréhender la réalité du changement climatique, ses effets actuels et futurs.
- Identifier les pratiques agricoles permettant d’atténuer et/ou de s’adapter au changement climatique.
- Elaborer un plan d’action adapté à sa ferme.

Date(s) : Dates à définir

Durée : 1,5 jours + 2h30 en distanciel

Lieux : Dieuze (Moselle Est) + distanciel

Prérequis : Aucun

Le programme de la formation : Acquérir les compétences pour réaliser un auto-diagnostic de consommation d’énergie, émission de GES etstockage de carbone, avec l’outil en ligne « Je diagnostique ma ferme » (distanciel) Lien entre changement climatique et agriculture. Enjeux d’atténuation et de séquestration du carbone. Solutions pour réduire l’empreinte carbone de son élevage.

Evolutions climatiques probables sur le territoire et effets potentiels sur les productions agricoles. Solutions d’adaptation des élevages. Faisabilité et modalités de mise en œuvre de pratiques d’atténuation et d’adaptation en élevage bovin. Etude de cas en ferme : analyse des pratiques et améliorations possibles.

Moyens pédagogiques : Module distanciel : Apprentissage et utilisation d’un outil de diagnostic (visioconférence, sondages en ligne)

Module présentiel : théorie, présentation de cas concrets, échanges entre participants et encadrants (diaporama, vidéo, visite terrain)

Intervenant(s) :

Danaé GIRARD et Patricia HEUZE, Bio en Grand Est

Nicolas METAYER, SOLAGRO

Responsable de la formation :

Danaé GIRARD : danae.girard@biograndest.org / 06 70 37 96 22

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	402 €	603 €

GRANDES CULTURES BIO : RÉDUIRE SON EMPREINTE CARBONE ET ADAPTER SA FERME AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Comprendre le lien entre changement climatique et agriculture.
- Appréhender les changements climatiques à venir et leurs impacts sur les cultures et les élevages bovins.
- Mesurer l’empreinte carbone de sa ferme.
- Savoir comment agir concrètement sur sa ferme face au changement climatique.

Date(s) : Dates à définir

Durée : 1,5 jours + 2h30 en distanciel

Lieux : Schiltigheim (67)

Prérequis : Aucun

Le programme de la formation : Acquérir les compétences pour réaliser un auto-diagnostic de consommation d’énergie, émission de GES et stockage de carbone, avec l’outil en ligne « Je diagnostique ma ferme » (distanciel) Lien entre changement climatique et agriculture. Enjeux d’atténuation et de séquestration du carbone. Solutions pour réduire l’empreinte carbone de son élevage.

Evolutions climatiques probables sur le territoire et effets potentiels sur les productions agricoles. Solutions d’adaptation des élevages. Faisabilité et modalités de mise en œuvre de pratiques d’atténuation et d’adaptation en élevage bovin. Etude de cas en ferme : analyse des pratiques et améliorations possibles.

Moyens pédagogiques : Module distanciel : Apprentissage et utilisation d’un outil de diagnostic (visioconférence, sondages en ligne)

Module présentiel : théorie, présentation de cas concrets, échanges entre participants et encadrants (diaporama, vidéo, visite terrain) **Intervenant(s) :**

Patrici HEUZE, Bio en Grand Est

Nicolas METAYER, SOLAGRO

Responsable de la formation :

Julie GALL : julie.gall@biograndest.org / 06 24 06 79 90

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	402 €	603 €

POSTURE D'EMPLOYEUR AU SEIN D'UN COLLECTIF

- Développer les compétences individuelles et collectives d'employeur de main d'oeuvre dans le cadre du montage d'un projet

Complet

Date(s) : Lundi 7 et lundi 28 février 2022, 1-2 journée en visio en mars, 1 jour en avril

Durée : 3,5 jours

Lieux : Schiltigheim (67)

Prérequis : Aucun

LeProgramme de la formation : Encadrer des salariés au service du projet commun Recruter des salariés au service du projet commun / Les bases de l'organisation du temps de travail Limiter les pertes d'efficacité et le stress / Maîtriser le cadre légal de l'emploi.

Moyens pédagogiques : Présentation orale, échanges avec les participants sur la base de leur expérience. Questions / réponses. Mise en situation en petits groupes.

Intervenant(s) : Danaé GIRARD, Bio en Grand Est / Annie LE FUR, Formatrice et consultante en gouvernance, régulation des conflits, fonctionnement associatif / Hélène ZIRN, juriste sociale au CEGAR

Responsable de la formation :

Danaé GIRARD: danae.girard@biograndest.org / 06 70 37 06 22

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	787 €	1 180 € 50

GESTION DE L'EMBAUCHE EN MARAICHAGE

- Être en mesure de tenir son rôle d'employeur

Date(s) : Fin février 2022

Durée : 3 jours

Lieux : Ardennes/Marne

Prérequis : Aucun

Moyens pédagogiques : Présentations en salle

Intervenant(s) : Béatrice SAGE, AFOCG

Responsable de la formation :

Sophie BOMEL : sophie.bomel@biograndest.org / 06 12 59 22 31

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	476 €	714 €

GESTION DE LA CHARGE MENTALE EN MARAÎCHAGE

- Être en mesure de gérer sa charge mentale pour appréhender plus sereinement son métier.

Date(s) : Hiver 21/22

Lieux : Mirecourt (88)

Prérequis : Aucun

Intervenant(s) : Annie LEFUR, Institut de formation du Mouvement pour une alternative non-violente

Responsable de la formation : Nicolas HERBETH : nicolas.herbeth@biograndest.org / 06 95 90 83 50

Cette formation est en cours de construction lors de la mise en page de ce catalogue, n'hésitez pas à contacter le responsable pour en savoir plus.

GAIN DE TEMPS EN MARAÎCHAGE

- Bien cerner les facteurs limitants de son exploitation.
- Optimiser son temps de travail sur les postes les plus énergivores en maraîchage : le désherbage, la récolte la logistique et la vente.
- Intégrer l'ensemble de ces problématiques dans une approche globale afin de faciliter la cohésion des décisions mises en œuvre.

Date(s) : Mercredi 23 et jeudi 24 mars

Durée : 2 jours

Lieux : Strasbourg (67)

Prérequis : Aucun

Le programme de la formation : Optimiser son temps de travail sur les activités :

- désherbage
- logistique
- vente
- stratégie commerciale

Moyens pédagogiques : PAO, exposé oral appuyé d'études de cas et de visites

Intervenant(s) :

Charles SOUILLLOT, consultant spécialisé dans le domaine des cultures maraîchères et des productions végétales

Responsable de la formation :

Camille FONTENY, Bio en Grand Est : camille.fonteny@biograndest.org / 06 43 10 02 84

Tarifs :

Personnes éligibles VIVEA	Personnes NON éligibles VIVEA adhérents	Personnes NON éligibles VIVEA et NON adhérents
Coût de la formation pris en charge par Vivea, dans la limite du plafond annuel disponible	787 €	1 180 €50

Pour chaque formation, le programme détaillé avec les dates, lieux et intervenants sera disponible sur le site internet de Bio en Grand Est, dans le mois précédant la date de la formation ou sur demande auprès du responsable de la formation.

www.biograndest.org/se-former/

Vous n'avez pas trouvé la formation que vous cherchiez dans ce catalogue ? Allez voir sur notre site, notre programme n'est pas figé et de nouvelles formations sont régulièrement organisées !

ACCÈS AUX FORMATIONS

Nos formations sont accessibles à tous dans la limite des places disponibles pour assurer une formation de qualité. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Pour les personnes présentant un handicap : contactez-nous pour évaluer la possibilité d'adaptation des formations à votre situation.

COVID : nos formations sont organisées dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

INSCRIPTIONS

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription par mail ou courrier, un appel téléphonique ou un sms auprès du responsable de la formation concernée (coordonnées indiquées pour chaque formation).

Une convention de formation sera rédigée à la réception du bulletin d'inscription. Dans un souci d'organisation, les inscriptions (convention et paiement) doivent parvenir à l'organisme de formation au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DE NOS CONDITIONS
GÉNÉRALES DE FORMATION
SUR NOTRE SITE :
www.biograndest.org/se-former/



COMMENT FINANCER UNE FORMATION ?

VIVEA (POUR LES CHEFS D'EXPLOITATION)

VIVEA finance le départ en formation des chefs d'exploitation, des cotisants solidaires, des conjoints collaborateurs, des aides familiaux et des porteurs de projets à l'installation (à condition que ceux-ci soient engagés dans un PPP, aient leur formation inscrite au PPP, ne soient pas financés par un autre organisme de formation). Depuis 2018, VIVEA a mis en place un plafond annuel par stagiaire. Celui-ci est réévalué à compter du 1er janvier.

Connaître son crédit VIVEA pour financer ses formations en 2021 :

https://biograndest.org/formation-vivea_credit/

CRÉDIT D'IMPÔT À LA FORMATION

Le crédit d'impôt formation permet de financer, de façon assez simple, une partie du coût des formations du chef d'entreprise.

Le crédit d'impôt existe depuis 2006. Il fait partie des aides de minimis.

Il a pour objectif d'inciter les chefs d'entreprises (entreprises individuelles ou sociétés de personnes ou commerciales) à suivre des formations.

L'entreprise doit être imposée au réel et le crédit d'impôt est calculé à partir du nombre d'heures de formation suivies sur l'année civile par les dirigeants de l'entreprise (exploitant individuel, gérant, administrateurs, directeurs) avec un maximum de 40 h par entreprise :

Crédit d'impôt = nb d'heures de formation x taux horaire du SMIC au 31/12 de l'année

Pour en bénéficier vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.

OCAPIAT (OPCA) – (POUR LES SALARIÉS AGRICOLES)

L'OCAPIAT rembourse l'entreprise à hauteur de 45% des coûts pédagogiques + le salaire chargé (à hauteur du SMIC) pour les heures passées en formation. Pour en bénéficier vous devez :

- **AVANT LA FORMATION** : adresser votre demande à OCAPIAT en ligne via « mon espace Ocapiat ». A défaut, via la demande téléchargeable sur www.ocapiat.fr
- **APRÈS LA FORMATION** : envoyer les justificatifs (copie de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme de formation, facture acquittée de l'organisme et attestation de présence).

Contactez votre délégation OCAPIAT (délégation Grand Est, à Reims) :

Tél : 03 26 40 58 51

<https://www.ocapiat.fr/direction-regionale-grand-est/>

CAS PARTICULIER DES PORTEURS DE PROJET POUR UNE INSTALLATION AGRICOLE

En fonction de votre statut, le coût de formation peut être pris en charge par différents financeurs (Pôle Emploi, Région...).

VIVEA peut aussi prendre en charge ces coûts de formations à condition que ceux-ci soient engagés dans un PPP, aient leur formation inscrite au PPP, ne soient pas financés par un autre organisme de formation. Il faut donc bien veiller à ce que les thèmes auxquels vous souhaitez participer soient cités dans votre PPP (Exemple : « formations en maraîchage biologique (technique, commercialisation, RH, organisation du travail...) », « formations en agriculture biodynamique », « formations en élevage biologique (technique, transformation, commercialisation, ...), etc).

SE FAIRE REMPLACER POUR PARTIR EN FORMATION ?

Le service de remplacement met à votre disposition un agent compétent pour poursuivre l'exploitation de votre activité pendant votre formation. Vous pouvez partir serein et profiter pleinement de votre stage. Le coût journalier de ce service peut être diminué grâce à des aides, variables selon le motif du remplacement.

En savoir plus sur le service de remplacement pour suivre une formation :

<https://servicederemplacement.fr/>





Siège social:

Bio en Grand Est
Espace Picardie, Les Provinces
54520 LAXOU



contact@biograndest.org



twitter.com/bioGrandEst



facebook.com/agriculturebioGE



www.biograndest.org

Bio en Grand Est bénéficie du soutien de :

